

DOOH TRUST

BILAN - S1 2025

Depuis 2019, l'ACPM publie chaque trimestre les tendances du marché de l'affichage digital basées sur la certification des campagnes via le DOOH Trust. Ce sont maintenant **13 régies d'affichage digital** qui bénéficient d'une certification mensuelle de leurs campagnes, couvrant un réseau de **40 000 écrans** à travers le territoire.

1 Milliard

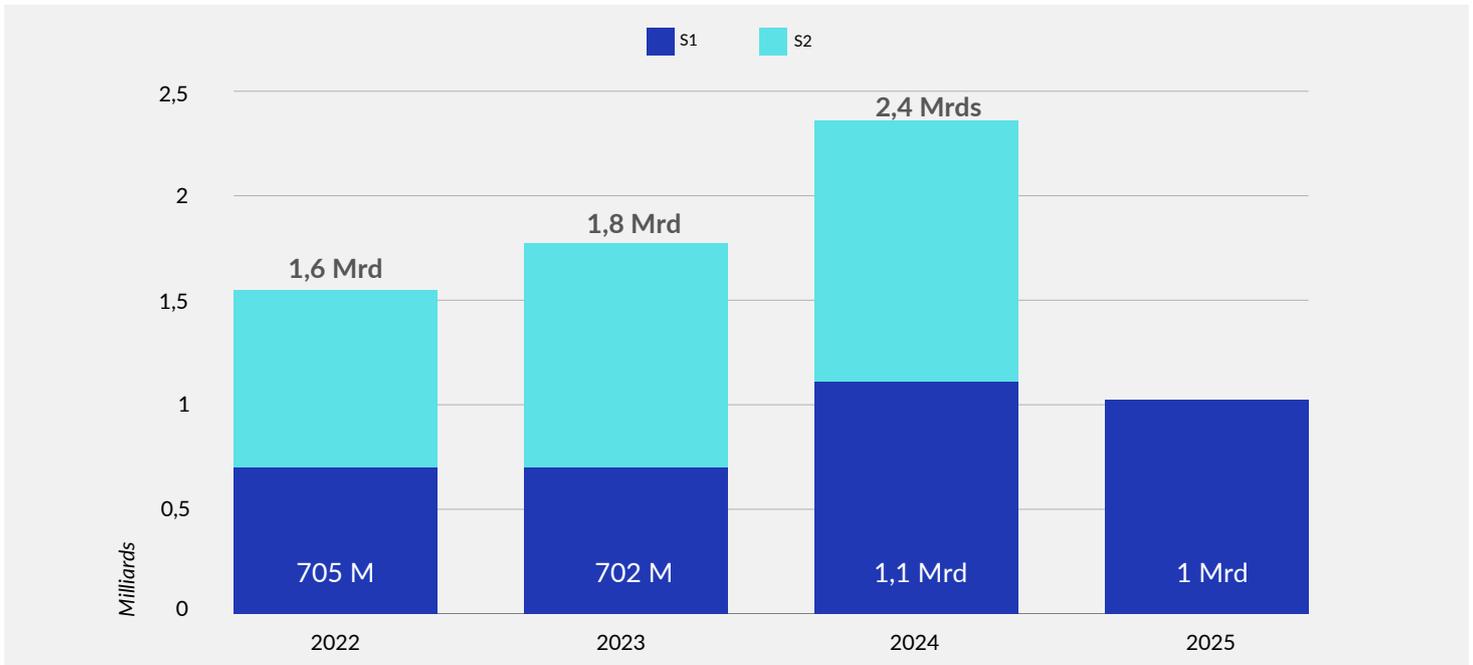
C'est le nombre de spots certifiés au premier semestre 2025.
avec les meilleurs mois de janvier, février, mars et mai
depuis la création du label en 2018.

680

C'est le nombre de campagnes certifiées au premier semestre.

Soit **1,5 Million** de spots en moyenne par campagne.

NOMBRE DE SPOTS CERTIFIÉS PAR SEMESTRE*



ATTITUDE DE CONSOMMATION



Du jeudi au samedi

Ce sont les trois jours de la semaine où la diffusion est la plus forte, représentant à eux seuls 46 % de la diffusion hebdomadaire. Le samedi se démarque avec un pic notable de près de 300 millions de spots diffusés.



Entre 16h et 20h

C'est le créneau horaire privilégié, avec un pic d'affluence entre 17h et 19h.

LES UNIVERS DE DIFFUSION DU DOOH



CENTRES COMMERCIAUX



ENTREPRISES



LIEUX DE SANTÉ



STATIONS SERVICES



TRANSPORTS



COMMERCES DE PROXIMITÉ



ESPACES PUBLICS



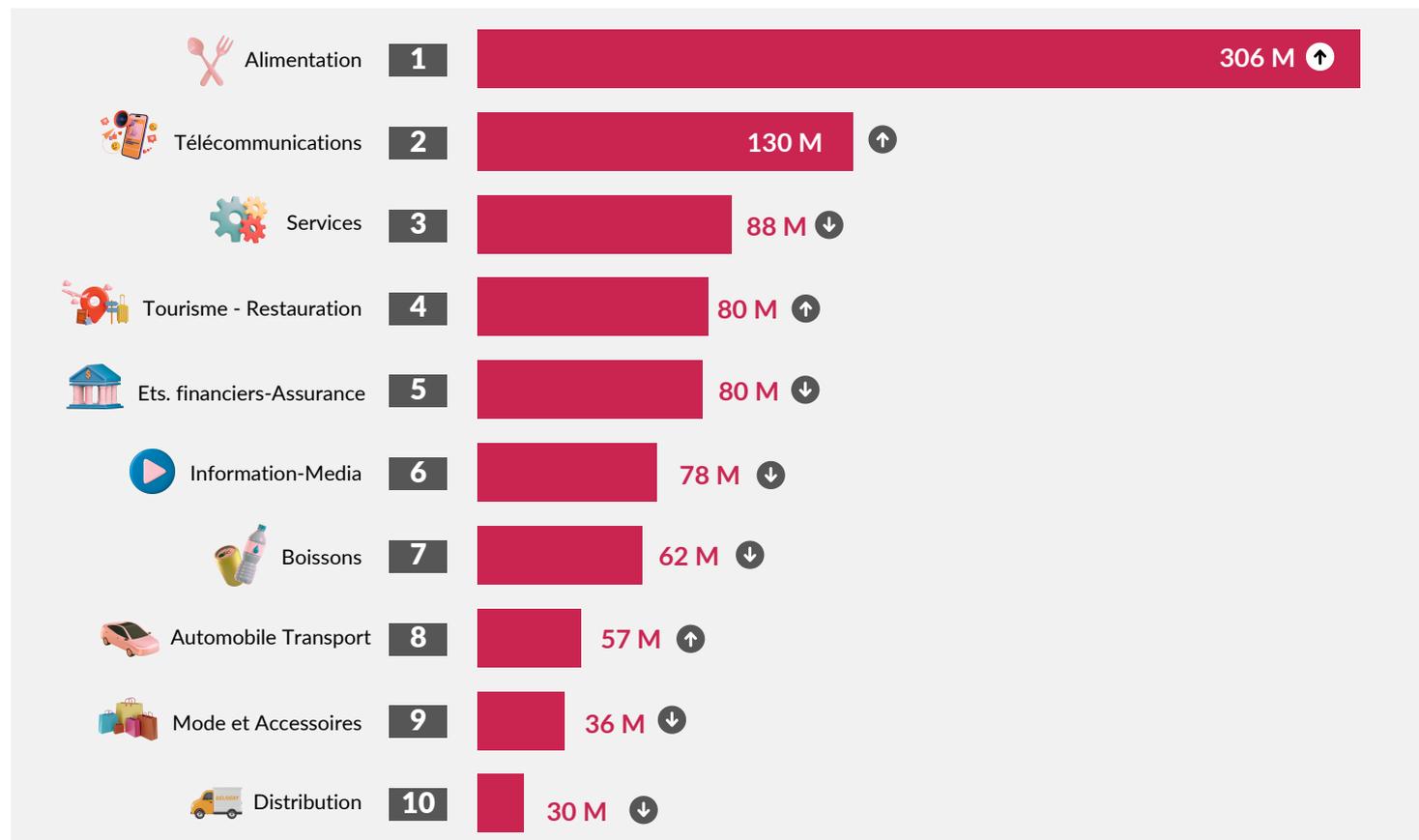
SALLES DE SPORT

*Données susceptibles d'évoluer en fonction des déclarations ou mises à jour des agences au cours du trimestre.

LE TOP 10 DES SECTEURS D'ACTIVITÉS DU DOOH TRUST

Nombre de spots certifiés en millions au S1 2025 par l'ACPM

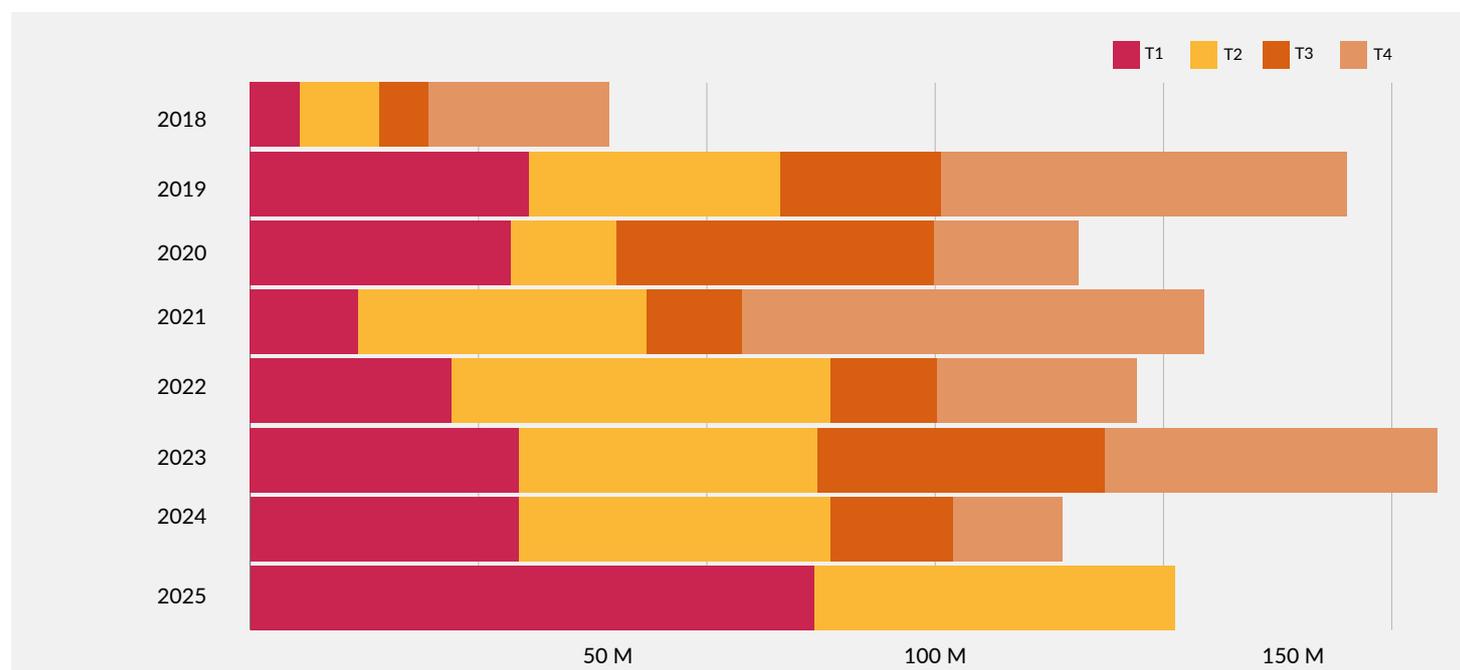
↑ ↓ évolution du nombre de spots versus S1 2024



FOCUS SUR LE SECTEUR TOURISME & RESTAURATION

Le secteur du tourisme & de la restauration a enregistré **plus de 80 millions de spots certifiés** au premier trimestre, contre **51 millions sur la même période en 2024**. Il s'agit d'une des plus fortes augmentations parmi tous les secteurs sur cette période.

SOMME DES DIFFUSIONS DU SECTEUR PAR AN



LES RÉGIES ADHÉRENTES



LES GROUPES AGENCES MÉDIAS



La mission de l'ACPM, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, est d'être le tiers certificateur des médias. L'ACPM est née en décembre 2015 de la fusion entre l'OJD (ABC français, fondateur de l'IFABC) et la SAS AudiPresse (mesure d'audience de la presse).

Depuis les années 2000, l'ACPM a élargi sa mission et contrôle désormais un univers médiatique plus large : les certifications et labels, la diffusion de la presse écrite, l'enquête sur le lectorat de la presse écrite, les statistiques des sites web et des applications, le streaming de la radio numérique, la certification de l'exposition DOOH, la certification de la mesure des Podcasts.

Les données de l'ACPM jouent un rôle majeur dans le secteur très concurrentiel des médias. La certification de la diffusion d'un titre ou de l'utilisation d'un site est un gage de fiabilité. La mesure d'audience est une référence sur le marché des médias.

Adhérer à l'ACPM montre la volonté de transparence des éditeurs, leur intérêt à se comparer aux autres.

L'ACPM a lancé le 20 décembre 2017 le label DOOH Trust.

Le DOOH, dont l'acronyme signifie en anglais Digital Out-Of-Home, désigne la publicité extérieure digitale ou numérique. Il regroupe toutes les techniques d'affichage digitales urbaines et d'affichage numérique indoor en centres commerciaux, en boutiques, dans les aéroports, les gares, les métros, les pharmacies, les salles d'attente, les bureaux de presse ou les bureaux.

Cette initiative de toute la profession est destinée à évaluer et certifier la diffusion des campagnes DOOH dans le but d'apporter plus de transparence au sein de ce média en plein développement.

L'étude sur les secteurs d'activités se base sur la méthodologie Kantar Media.

Le DOOH TRUST comporte 3 aspects :

- Certification des campagnes DOOH tous les mois
- Publication des tendances du marché tous les trimestres via les DOOH Trends
- Attribution du label DOOH TRUST aux régies

Retrouvez toutes les informations pour adhérer au label DOOH Trust sur notre site acpm.fr, rubrique "Adhérer" > "Fréquentation DOOH", ou en cliquant [ici](#).

CONTACT

acpm.fr | 01.43.12.85.30 | frequentation@acpm.fr

89 rue de Monceau 75008 Paris